



LETTRE D'INFORMATION

(23 août 2019)

1 – Sondage IFOP

Beaucoup d'entre vous auront suivi la Saga du sondage IFOP commandé par l'aéroport et publié par Nice Matin et les diverses réactions que cet article a provoqué (tous les articles sont accessibles sur notre site).

La réponse de l'ADNA n'ayant pas été publiée dans sa totalité vous trouverez avec le lien ci-joint le commentaire in extenso. (2019 08 20 commentaire ADNA au sondage IFOP)

Certains riverains ont mis l'ADNA en copie de leur réponse à Nice Matin. Ces commentaires sont aussi accessibles sur le site

2 – Arrêté Restrictif

Nous vous avons tenu informé du forcing de la DGAC pour faire passer un arrêté ministériel scélérat. Cet arrêté restrictif concocté entre la DGAC, l'aéroport et les utilisateurs de l'aéroport (sans implication des élus ni des riverains) avait pour but affiché de limiter les nuisances générées par les avions écoles (tours de piste) et de rendre pénalisable le non-respect de la trajectoire VPT 17 (le trombone). Malgré les commentaires négatifs formulés en Commission Consultative de l'Environnement (CCE), les courriers adressés au directeur général de la DGAC, un avis avec réserves de l'Acnusa et une rencontre au cabinet de la ministre des transports, la DGAC a déposé son projet sans modification. Nous vous avons contacté au sujet de l'enquête publique (qui aurait pu rester confidentielle si nous n'avions pas été vigilants !) et 145 commentaires ont été déposés sur le site approprié du ministère du développement durable (pour mémoire, l'enquête publique pour le passage aux 35 tonnes, faute d'information appropriée, n'avait recueillie qu'un seul commentaire). Malgré cela l'arrêté a été signé tel quel le 5 août.

Ceux qui ont assisté à la réunion publique du 11 juin à Mougins se souviennent que dans ses explications alambiquées, la DGAC avait annoncé la suppression des tours de piste le week-end entre 12 et 14h ; bien évidemment cette restriction ne figure pas dans l'arrêté.

L'ADNA étudie la réponse à donner à ces pratiques scandaleuses !
(Toutes les notes et correspondances sont disponibles sur le site).

3 – Les maires se mobilisent !

Une nouvelle sympathique ! Suite à une entrevue de l'ADNA avec le maire de Cannes, et à l'initiative, de ce dernier, les maires des communes de Cannes, Mougins, Le Cannet, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette et Mandelieu la Napoule ont signé une lettre commune au Préfet des Alpes Maritimes et au président du directoire d'Aéroports Côte-d'Azur (ACA) pour proposer une étude indépendante de la DGAC pour développer l'étude du Nord-Ouest et apporter des améliorations à la VPT avec financement pluripartite. La démarche a peu de chances d'aboutir mais a le mérite d'exister et de montrer un front uni des communes impactées par l'aéroport dans la défense des riverains face à l'administration (la lettre est sur le site).

**Faites circuler l'information à vos voisins et amis et invitez-les à nous rejoindre.
Plus nous serons et mieux nous pourrons faire savoir que le ciel appartient,
aussi, à ceux qui vivent dessous !!!**